

Volume 19 Numéro 3

4 avril 2008

AVIS PUBLIC

RELATIF au dépôt du rapport financier du vérificateur pour l'exercice financier 2007

En conformité avec l'article 176.1 du Code municipal, avis est par le présent donné, par la soussignée, que le rapport financier du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le trente et un décembre deux mille sept (31 décembre 2007) sera déposé lors de la session ordinaire du conseil qui se tiendra le 21 avril 2007.

DONNÉ à Labelle, ce huitième jour d'avril deux mille huit (8 avril 2008).

La directrice générale et secrétaire trésorière, Christiane Cholette

LE MOT DU MAIRE

Bonjour voici un bref résumé du conseil des maires du 13 mars 2008.

En préliminaire :

- -Présentation du service de l'aménagement d'un projet de Laboratoire sur l'eau.
- -Rencontre avec le commissaire au Lobbyisme du Québec M. Côté qui nous a expliqué son mandat et donné des exemples de lobbyisme. Pour en savoir plus (www.commissairelobby.qc.ca)

Lors de la séance :

- -Rapport annuel de la corporation du parc linéaire du P'tit Train du Nord : deux points majeurs soit, la gratuité pour les cyclistes en 2008 ainsi qu'un programme d'entretien préventif du sentier.
- Activités du 25e de la MRC. Dépôt d'un programme préliminaire. Une journée verte est prévue pour la Municipalité de Labelle le 3 mai 2008. Tous les détails dans cette édition.

Le 14 mars avait lieu la table d'harmonisation du Parc National du Mont-Tremblant en voici un bref résumé :

- -La liste des différentes activités qui sont présentées par monsieur Soucv.
- -Une nouveauté, les gens pourront réserver directement les activités à partir d'une institution hôtelière, d'un bureau d'accueil touristique.
- -La table appuie le projet d'aménagement de la route numéro 3, reliant Saint-Michel-des-Saints à St-Donat.
- -Le point est fait sur l'utilisation du secteur Pimbina en hiver.

Le 17 mars avait lieu une rencontre du comité sécurité publique.

- -Rapport sur le centre jeunesse Vert-Pré : suite au plan d'action situation améliorée
- -Implantation de l'opération cisaille pour les municipalités de Labelle et de la Minerve. Une rencontre sera planifiée avec les citoyens de notre municipalité pour des explications complètes
- -Remise du tableau des interventions sur le territoire réduction d'environ 20 % des accidents. Pour les statistiques de la municipalité, voir dans notre bulletin.
- -Rappel par votre maire que la 117 devient rapidement une piste de course et qu'il est dangereux pour les piétons de traverser. La présence de la SQ est importante.

Un petit mot pour nos employés de la voirie qui ont travaillé très fort tout l'hiver. Bravo et continuez votre bon travail. Un gros merci à tous les citoyennes et citoyens qui ont favorisé un bon entretien en respectant les règlements municipaux.

La firme Amyot Gélinas a remis son rapport sur la diversification économique. Celui-ci a été déposé au membre du conseil. Une réunion publique d'information aura lieu dans les semaines à venir.

Bon début de printemps.

Le maire, Gilbert Brassard



Info municipale : Copyright © 2006— Municipalité de Labelle. Tous droits réservés. Municipalité de Labelle, 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 - (819) 681-3371 Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

Info municipale—4 avril 2008—page 2

SUIVI DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS DE MARS 2008.

La dernière assemblée régulière du conseil s'est tenue le 17 mars dernier, voici les principaux dossiers traités à cette séance.

Administration

Suite à l'intention manifestée par la Municipalité de La Macaza d'adhérer à la cour municipale commune de Sainte-Agathe-des-Monts, le conseil municipal a signifié son acceptation.

En outre, pour assurer la tenue de l'élection partielle du 4 mai prochain, le conseil a adopté la grille de rémunération du personnel électoral.

Le conseil a, de plus, renouvelé le contrat d'assurance collective des employés municipaux aux conditions présentées par la SSQ-Vie, et ce, jusqu'au 31 mars 2009.

Par ailleurs, le conseil a résolu d'appuyer la MRC des Laurentides dans ses démarches auprès du ministère des Affaires municipales et des Régions pour l'obtention d'une aide financière pour son projet de « Laboratoire sur l'eau » dans le cadre des mesures des laboratoires ruraux de la *Politique nationale de la ruralité* 2007-2014.

Il a aussi été résolu d'inscrire la Municipalité de Labelle à la Corporation « Les Fleurons du Québec » pour une période de trois ans, à savoir pour 2008 à 2010.

Voirie

Pour ce qui est du service des travaux publics, le conseil à décidé d'octroyer le contrat d'achat d'une nouvelle rétro caveuse à Service forestiers de Mont-Laurier, au montant, avant taxes, de 94 900 \$.

Par ailleurs, il sera installé deux luminaires sur la rue Alarie, soit entre les numéros civiques 168 et 206 ainsi que 371 et 395.

Service de protection contre les incendies

Trois nouveaux pompiers ont été embauchés à titre de pompier à temps partiel à l'essai, il s'agit de messieurs Jean-Marc Deschamps, Sylvain Duval et Alain Lavallée.

Urbanisme

Au niveau des dérogations mineures, sept (7) ont été accordées pour permettre l'empiétement d'un spa dans la marge de recul avant pour sept propriétés au domaine Blueberry Lake. Une autre dérogation a été accordée pour permettre la construction d'un garage de 2 étages au 1768, chemin des Mésanges.

En outre, diverses étapes menant à l'adoption de règlements d'urbanisme ont été réalisées, concernant:

- -le règlement numéro 2008-156 relatif à l'amendement du règlement de zonage numéro 2002-56, afin d'agrandir la zone villégiature faible densité (Va-12) au détriment de la zone industrielle (In-119) sur le lot P25C et 25C-1, rang A, canton de Joly. -le règlement numéro 2008-158 relatif à l'amendement du règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2002-54 afin de lui apporter un certain nombre d'ajustements et de précisions.
- -le règlement numéro 2008-159 relatif à l'amendement du règlement de zonage numéro 2002-56 afin de lui apporter un certain nombre d'ajustements et de précisions et d'améliorer la protection des rives, des lacs et des cours d'eau.

Le conseil a aussi adopté le règlement 2008-157 interdisant l'utilisation des fertilisants et des pesticides.

Loisirs

En ce qui concerne le service des loisirs, en vue de la saison estivale prochaine, le conseil a adopté la politique numéro 2008-26 amendant la politique numéro 2007-17, portant sur la tarification relative au service des loisirs et de la culture prévoyant un rabais de 20 % aux parents qui inscriront leur(s) enfant(s) au cours des périodes prédéterminées d'inscription au camp de jour.

Par ailleurs, le Club Quad Iroquois a fait une demande à la Commission municipale du Québec afin de bénéficier d'une exemption de taxes municipales; le conseil n'a soulevé aucune objection à cette demande.

Bibliothèque

Dans le cadre du programme Diagnostic résidentiel « Mieux consommer », Hydro-Québec pourrait contribuer financièrement à la mise aux normes de la collection locale (achats de livres) de la bibliothèque municipale de Labelle ainsi qu'à un projet d'accès à Internet sans fil. À cet égard, Nathalie Robson a été nommée à titre de chargée de projet et Sandra Savard comme substitut.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance du conseil, soit le 17 mars dernier.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans L'Info municipale, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter.

Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez vous adresser à madame Geneviève Gaudreau, adjointe administrative, au 819-681-3371, poste 5003.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Au cours des mois de février et mars, le service de l'urbanisme a travaillé sur la mise en œuvre de nouveaux règlements touchant l'environnement. En ce sens, lors de la séance du conseil du 17 mars dernier, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2008-157 sur l'interdiction d'utiliser les pesticides et les fertilisants et a débuté les projets de règlement 2008-158 et 2008-159 sur des nouvelles mesures pour protéger les lacs. Voici les grandes lignes de ces règlements.

Règlement 2008-157 sur l'interdiction d'utiliser les pesticides et les fertilisants

Le règlement interdit l'utilisation de pesticides sur tout le territoire de la municipalité et les fertilisants dans une bande de 100 mètres de tout lac et cours d'eau. Cependant, certains insecticides, fongicides et herbicides seront permis tel que le permet la loi provinciale. Également, les pesticides et les fertilisants sont interdits sur tous les terrains scolaires, garderies, service de garde en milieu familial, parc ou d'un espace public ainsi que sur tous les terrain adjacents. L'application de pesticides et de fertilisants est interdite en tout temps lorsqu'il pleut.

Les pesticides ne peuvent être appliqués à moins d'un mètre d'une ligne de propriété adjacente et de 15 mètres d'un puits de captage d'eau.

À noter, l'utilisation de pesticides et de fertilisants pourra être permis dans certains cas comme, par exemple, à l'intérieur des bâtiments, comme préservatif à bois, etc.

Règlements 2008-158 et 2008-159 sur les nouvelles mesures pour protéger les lacs

Ces projets de règlements sont présentement en processus d'adoption. Donc, les règlements ne sont présentement pas en vigueur, mais étant donné que deux avis de motion ont été adoptés à la dernière séance du conseil, les deux projets de règlements sont maintenant applicables lors de l'obtention d'un permis ou certificat d'autorisation.

Les deux règlements devraient être adoptés à la fin du printemps ou au début de cet été, voici les modifications :

- Les travaux dans ou en bordure du littoral devront être réalisés avec des mesures de mitigations afin de minimiser les apports de sédimentation dans les lacs et cours d'eau ;
- La tonte de gazon et d'herbacés, de même que le débroussaillage ne constituent plus des travaux d'entretien, et ne sont plus autorisés dans la rive ;
- Reboisement de 10 mètres obligatoire dans la rive (délai de 3 ans pour se conformer) avec espèces de végétaux indigènes;
- Interdiction de couper des arbres dans la rive sauf pour une ouverture de 5 mètres pour accéder au lac. Le sentier devra avoir un couvert végétal (sauf gazon);
- Interdiction de couper des arbres dans la rive pour les terrains ayant une pente supérieure à 30%. Seuls l'étalage et le débroussaillage sont permis;

Toutes les nouvelles constructions ainsi que les accès devront être situés à plus de 20 mètres des lacs et cours d'eau et les allées véhiculaires à 30 mètres;

Dans le cas des bâtiments implantés dans la rive, il n'y aura pas d'obligation de reboiser sur une bande de 2 mètres au pourtour des bâtiments.

À titre d'information, la rive est de 10 mètres si la pente est égale ou inférieure à 30% et 15 mètres si la pente est supérieure à 30%. La bande de protection riveraine est toujours calculée horizontalement à partir de la ligne des hautes eaux.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme au 819-681-3371 aux postes 5007 ou 5008.



SERVICE DE L'URBANISME

819-681-3371 MARC BLAQUIÈRE, POSTE 5007 SALIMA HACHACHENA, POSTE 5008



EMPLOI SAISONNIER EN URBANISME

Même si l'hiver n'est pas encore terminé, le service de l'urbanisme procédera sous peu à l'embauche d'une personne pour la saison estivale. Cet emploi est également destiné aux étudiants dans le cadre d'un stage. Cet emploi saisonnier est une chance pour les personnes qui désirent acquérir de l'expérience dans le milieu municipal.

Les tâches à assurer sont diverses : inspecter les permis et certificats d'autorisation émis, inspecter les installations septiques, assurer l'application de la réglementation d'urbanisme, assister le service de l'urbanisme dans ses tâches quotidiennes et toute autre tâche connexe à l'urbanisme.

Le candidat devra avoir une formation collégiale ou universitaire en urbanisme ou toute autre formation pertinente et détenir un permis de conduire valide de classe 5 et une voiture.

Le taux horaire est de 12,30\$ à raison de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Cet emploi est d'une durée maximale de 20 semaines, soit du début du mois de mai au début du mois de septembre (les dates peuvent varier selon la disponibilité du candidat).

IMPORTANT:

Veuillez faire parvenir votre C.V. avant le 4 avril 2008 à 16 h 30 au responsable du service de l'urbanisme, Marc Blaquière au mblaquiere@municipalite.labelle.qc.ca ou à la Municipalité de Labelle au 1, rue du Pont, Labelle (Québec) JOT 1H0.

ACCÈS À LA PISTE CYCLABLE EN SAISON ESTIVALE LIBRE ET GRATUIT DÈS L'ÉTÉ 2008

Suite à un accord de principes des MRC de Sainte-Thérèse-de-Blainville, Mirabel, Rivière-du-Nord, Pays-d'en-Haut, Laurentides et Antoine-Labelle, encouragées par la Conférence des élus des Laurentides, dès l'été 2008, l'accès à la piste cyclable en saison estivale sera libre et gratuit.

« Souhaitons que cette annonce permettra à la région des Laurentides de se positionner parmi les destinations vélo les plus importantes d'Amérique du Nord » - Parc Linéaire Le P'tit train du Nord

BONNE SAISON!!

NOUVELLE VICE-PRÉSIDENTE AU CRSBP (RÉSEAU BIBLIO)

Nous tenons à vous informer que madame Nathalie Robson a été nommée vice-présidente au sein du Réseau Biblio.

Toutes nos félicitations pour cette belle nomination!

Le conseil et les employés de la Municipalité



FÉLICITATIONS À NOS COLS BLEUS!

Nous tenons à féliciter et remercier les employés municipaux qui ont travaillé d'arrache pied depuis le début de l'hiver aux opérations de déneigement.

Il s'agit d'un hiver exceptionnel et nos employés se sont montrés à la hauteur du défi à relever

Un gros merci à tous!



DATE DE TOMBÉE DE l'info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée: 25 avril 2008 Date de parution: 9 mai 2008



Dans les Virginie.

SERVICE DE L'URBANISME (SUITE)

NOURRIR LES CERFS DE VIRGINIE ... SUITE ET FIN

Dans les deux derniers articles parus dans l'Info municipale, nous avons abordé les habitudes alimentaires des cerfs de Virginie. Ces habitudes alimentaires se résument par un changement drastique en hiver. Son système digestif se modifie afin d'augmenter sa consommation de branche d'arbre. Une alimentation qui diffère de ce régime, par exemple les carottes ou les grains, peut occasionner de graves problèmes de santé et même la mort de ces magnifiques animaux, et ce, même s'ils ont le ventre plein. Seule une moulée riche en fibres et faible en protéine peut être acceptable. Toutefois, elle n'est toujours pas recommandée.

Ce que vous devez savoir ...

Si vous choisissez, malgré tout, de nourrir les cerfs de Virginie, sachez que vous ne devez pas commencer avant la midécembre afin de laisser le temps aux cervidés de regagner leur ravage. Il faut également prévoir :

- Plusieurs postes d'alimentation pour mieux disperser les cerfs;
- Aménager les sites loin des routes pour diminuer les risques d'accidents avec les automobiles; approvisionner les mangeoires quotidiennement jusqu'à la fonte des neiges, car cette pratique crée une dépendance chez les cerfs.
- Aménager les sites loins des lacs ou cours d'eau pour éviter la pollution par lépendage d'excréments.

Il est à noter que vous devrez nourrir les cerfs avec une moulée contenant entre 35 % et 40 % de fibres et une teneur en protéines se situant autour de 10%. Vous devrez également enlever la nourriture souillée ou mouillée. Les moulées adaptées à la diète des cerfs sont disponibles dans la plupart des coopératives agricoles

En résumé, le nourrissage artificiel peut s'avérer une pratique coûteuse. La personne qui s'y engage doit disposer du temps nécessaire et des moyens financiers pour prolonger son action pendant plusieurs mois.

Le nourrissage d'urgence

Il est très rare que le cerf de Virginie ait besoin de l'homme pour se nourrir afin d'éviter une mortalité massive. Ces situations d'urgences exceptionnelles surviennent lorsque la neige atteint un niveau anormalement élevé et que les cerfs accèdent difficilement à leur nourriture naturelle. Advenant de telles conditions, on peut les nourrir telle que décrite plus haut. D'ailleurs, des biologistes de la Société de la faune et des parcs du Québec veillent à ce que ces situations n'aient pas d'impact grave chez les cerfs dans toutes les régions du Québec.

En conclusion

Si vous tenez au bien-être des cerfs, nous vous invitons à laisser la nature s'occuper de ces animaux sauvages. Le nourrissage artificiel est une pratique fortement déconseillée, car vous nuisez à la santé du cerf, encouragez les dommages à votre propriété et à celle des voisins et faites augmenter les risques d'accident routiers. Faites un choix intelligent et ...



VILLAGE RELAIS À LABELLE La deuxième étape du dossier de candidature tire à sa fin

Depuis le début du mois de février je travaille, en collaboration avec le conseil municipal, à l'élaboration du plan d'action qui se veut la dernière étape du dossier de candidature. Le plan d'action sera divisé en cinq grands axes stratégiques qui regrouperont des projets échelonnés jusqu'en 2012. Ces projets ont pour but de pallier aux faiblesses et de renforcer les points forts qui ont été soulevés à travers le diagnostic stratégique. Cette étape permettra de démontrer au Comité des Villages-relais que Labelle est une Municipalité qui répond aux exigences du programme de reconnaissance et encore plus!

Donc, le dossier de candidature sera remis, dans son entier, au Comité des Villages-relais au début du mois de mai. Par la suite, ce comité fera ses recommandations au ministre des Transports qui attribuera l'appellation « Village-relais » à Labelle, si nos démarches continuent à bien évoluer dans ce sens.

J'en profite tout de suite pour remercier tous les commerçants qui s'impliquent dans la démarche et qui font part d'une grande foi en ce projet. Sans eux, il nous serait impossible de réaliser ce projet.

N'hésitez pas à me contacter si vous désirez avoir davantage d'information sur le projet.

Eve Pichette-Dufresne, Responsable du service des loisirs, culture, tourisme et chargée de projet Village-relais

info municipale—4 avril 2008—page 6

SERVICE DES INCENDIES



(819) 681-3371 STEPHEN POTTS, POSTE 5023 URGENCE 9.1.1



À ce temps-ci de l'année, nous nous préparons pour de possibles inondations, dues à l'abondance de neige qui est tombée cet hiver. Soyez assuré que la Municipalité de Labelle est vigilante et vérifie attentivement les eaux de la rivière Rouge.

Pour prévenir les dommages dus aux inondations, la Municipalité recommande fortement aux propriétaires de vérifier leur(s) installation(s) de pompe(s) dans leur sous-sol, s'il y a lieu. Sachez que si vous n'avez jamais eu de problèmes d'inondations, avec cette grande accumulation de neige, cette année personne ne peut être totalement sûr que ça n'arrivera pas.

Les propriétaires de bâtiments ou de résidences doivent porter une attention particulière aux accumulations élevées de neige autour de leur domicile. Lors de la fonte de celle-ci, qui peut s'avérer plus rapide que prévue, il peut y avoir une accumulation d'eau autour des maisons, qui pourrait s'infiltrer dans les fondations. Il faudra donc s'assurer de dégager tous les renvois d'eau.

Conseils provenant du ministère de la Sécurité publique

Préparez-vous aux inondations

Au Québec, les caprices du climat peuvent produire des inondations à n'importe quel moment de l'année. Dans certaines régions, le phénomène fait partie intégrante des habitudes saisonnières. Pourtant, chaque année, des gens se font surprendre, même si les signes avant-coureurs sont souvent évidents. On peut limiter les dégâts et les inconvénients en prenant certaines précautions élémentaires et en se préparant soigneusement à faire face à une inondation et ses conséquences. Chacun est d'abord responsable de sa sécurité et de celle de ses proches et c'est dans cette optique qu'il faut envisager les inondations.

Avant que L'EAU MONTE

Informez-vous des risques d'inondation auprès de votre municipalité. Toutefois, rappelez-vous que ce n'est pas parce que, selon les statistiques, une inondation se produit tous les cent ans que vous ne risquez pas d'être inondé avant. Ensuite, assurez-vous d'avoir en main tout ce dont vous pourriez avoir besoin en cas d'urgence. Consulter le site du ministère de la sécurité publique pour une liste suggérée en cas d'urgence. www.msp.gouv.qc.ca/secivile/secivile et chercher "trousse d'urgence". Lorsqu'un avertissement d'inondation est émis, montez du sous-sol tous les objets qui peuvent être déplacés et rangez-les à l'étage supérieur, bien au sec. Obstruez les conduites d'égout du sous-sol. Fermez ensuite le commutateur principal. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton pour couper le courant.

Pendant une INONDATION

Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités le demandent. Emportez votre trousse de survie, des vêtements chauds et des imperméables ainsi que les papiers d'identité de tous les occupants. Si vous ne vous rendez pas à un centre d'accueil de la municipalité, informez les responsables municipaux de l'endroit où l'on pourra vous joindre. Écoutez la radio pour suivre l'évolution de la situation. Évitez de vous déplacer en véhicule dans une région inondée. Si vous avez à le faire, conduisez prudemment. Si le moteur cale, il vaut mieux abandonner votre véhicule, car vous pourriez être emporté par les flots.

Après que L'EAU S'EST RETIRÉE

L'eau qui envahit les maisons durant une inondation est généralement très contaminée. Au retour, faites d'abord vérifier l'installation électrique et les appareils de chauffage par des spécialistes.

Assurez-vous ensuite que l'eau de l'aqueduc est potable et attendez au moins une dizaine de jours avant de consommer l'eau d'un puits. Si vous avez le moindre doute, faites-la analyser.

Nettoyez les pièces contaminées par l'inondation et stérilisez les articles de cuisine à l'eau bouillante. Jetez tous les aliments et les médicaments qui ont été touchés par l'eau contaminée.

Faites un inventaire complet des dommages et informez-en la municipalité, de même que votre assureur. Que ce soit pour une demande à votre assureur ou pour une demande d'assistance financière au ministère de la Sécurité publique, conservez toutes les pièces justificatives comme les reçus et les preuves d'achat. Prenez également des photos ou une bande vidéo des biens qui ont été endommagés.

Faites attention à la moisissure, car elle peut causer d'importants problèmes de santé. Des odeurs de moisi, de terre ou d'alcool, de même que des taches vertes ou noires sur les matériaux vous indiquent la présence de moisissure. Vous devez alors retirer l'eau et jeter tous les matériaux absorbants comme le placoplâtre et la laine minérale, les tapis, le bois pressé, etc. Désinfectez ensuite les surfaces qui ont été en contact avec l'eau de la crue avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel pour 4 parties d'eau). Assurez-vous également de ventiler abondamment les pièces afin d'abaisser l'humidité ambiante à un niveau acceptable.

Si vous avez des problèmes de santé, consultez votre médecin sans tarder. Pour plus d'information, contactez votre CLSC.

Pour plus d'informations consultes <u>www.msp.gouv.qc.ca/secivile/secivile</u> ou, téléphonez à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) au numéro sans frais 1-800-668-2642.

Le directeur du service des incendies, Stephen Potts, SSI de Labelle



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

819-681-3371 Nathalie Robson, poste 5021



Animation pour les 2 à 8 ans

Le samedi 26 avril à 10h30 à la salle Valiquette (haut de la bibliothèque), les enfants sont invités à assister au spectacle du Théâtre de la petite valise, intitulée *Rosette, la mouffette se cherche un ami.*

Rosette la mouffette ne peut pas se faire d'amis, à cause de... Ouache! Vous savez quoi! Tristounette, elle décide de se prendre en main et de partir à la recherche d'amitié. En chemin, elle rencontre d'autres animaux qui, comme elle, peinent à se faire des amis. Ils deviendront les meilleurs amis du monde. Une belle histoire d'amitié qui initie les enfants aux différences (physiques, psychologiques ou ethniques). Une comédienne professionnelle joue Framboise et manipule 3 marionnettes (Pikakou le porc-épic, Boumba la tortue et Wabup le crapaud).

CLUB DE LECTURE LE RAT BIBOCHE:



Le club du rat Biboche est de retour pour les 3 à 6 ans. À partir du mardi 1^{er} avril, des surprises t'attendent lors de ton inscription! Tu reçois un coupon pour chaque livre emprunté et à la fin du club, plusieurs prix seront tirés au hasard parmi les coupons recueillis.

Heure du conte pour les 2 à 7 ans :

L'heure du conte se poursuit tous les mardis matin entre 9h45 et 10h45. Pour plus d'informations, contacter Nathalie au 819-681-3371 poste 5021.

Heures d'ouverture :

Mardi: 13h à 17h et 18h30 à 20h30 **Mercredi: 12h30 à 16h30**

Jeudi : 13h à 17h et 18h30 à 20h30 **Vendredi: 10h à 12h et 12h30 à 16h30**

Samedi: 9 h à 12h30

L'abonnement à la bibliothèque et l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, responsable au (819) 681-3371 poste 5021

IL ÉTAIT UNE FOIS UN LIVRE....

Harry Potter et les reliques de la mort

De J. K. Rowling, [Paris]: Gallimard, 2007, 809 p.

Qui d'entre vous n'a pas lu l'héroïque histoire d'Harry Potter? Je vous suggère fortement cette épopée qui se déroule en 7 tomes, on le retrouve en format de poche chez les jeunes et en versions plus cossues chez les adultes. C'est une histoire pleine de magie, qui joue avec le fantastique sur une toile tissée de solide amitié. Des aventures abracadabrantes, il y en a, superbement imagées, laissant place à l'imaginaire des lecteurs/lectrices de 7 à 89 ans!

L'innocence

de Tracy Chevalier, Paris: Quai Voltaire, 2007, 393 p.

Voilà une belle fresque pittoresque de l'Angleterre au 17^e siècle. Comme dans son premier roman (La jeune fille à la perle) Tracy Chevalier dépeins avec brio la douce atmosphère chargée de brume qui rodait dans les rues. À travers ce roman, nous y retrouvons les écrits de William Blake, poète de cette époque.

Promets-moi

de Harlan Coben, Paris : Belfond, 2007, 423 p.

Que dire de cet auteur à la plume mystérieuse? Oui, qu'il aime écrire des suspenses, et il les écrit bien! Dans *Promets-moi*, Harlen Coben est fidèle au rendez-vous avec le lecteur car c'est un suspense du premier chapitre jusqu'au dernier. La tension, le secret y sont bien maintenus.

Silvy Bissonnette



STATISTIQUE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2007



POSTE DE LA MRC DES LAURENTIDES TABLEAU DES INTERVENTIONS



POUR L'ANNÉE 2007

MUNICIPALITÉ DE : LABELLE

CODE MUNICIPAL: 78120

781	20

TOTAUX GLOBAUX	<u>ANNÉE</u> 2006	<u>ANNÉE</u> 2007
Nombre de cartes d'appels	550	. 604
Nombre d'appels nécessitant l'ouverture d'un dossier opérationnel	360	338
Taux de solution global pour votre municipalité	35, 6 %	31 %
Nombre total d'interventions sur votre territoire (dossiers ouverts, alarmes interventions au C.S.R., accidents, rel. communautaires)	711	714

CRIMINEL	ANNÉE 2006		ANNÉE 2007	
	Total	Taux de solution	Total	Taux de solution
Nombre de crimes contre la personne	30	86,7 %	26	58 %
Nombre de crimes contre la propriété	87	8 %	93	11 %
- Dont introductions par effraction	28		39	00 100
Autres infractions au criminel	7	100 %	13	92 %
Stupéfiants	5	87,5 %	3	33 %
Appels pour alarmes	Appels reçus: 142		Appels reçus: 137 Appels réels: 38	

^{**} Activités de relations communautaires : 13

<u>SÉCURITÉ ROUTIÈRE</u>	<u>ANNÉE</u> 2006	<u>ANNÉE</u> 2007
Nombre total d'accidents	104	92
- matériels	83	74
- avec blessés	20	. 17
- mortels	1	1
- délits de fuite (inclus dans le nombre d'accidents matériels)	1	2
Nombre de capacités affaiblies	3	5
Constats infractions émis	202	325
- constats provinciaux	48	10
- constats municipaux	154	315



PISCINE MUNICIPALE

819-681-3371 CATHY DRISCOLL, POSTE 5014



HORAIRE DES BAINS LIBRES

FAMILIAL:		ADULTES:	
		Lundi	20 h à 21 h
Lundi	19 h à 20 h	Mardi et mercre	di
Mardi	11 h à 12 h	Jeudi et vendred	di 12 h à 13 h
Merc. et vend.	19 h à 20 h	Mercredi	20 h à 21 h
Sam. et dim	14 h à 16 h	Vendredi	17h 30 à 19 h
		Samedi 1	l3 h à 14 h

ADOLESCENTS (10-17 ANS): Vendredi 20 h à 21 h Info municipale— 4 avril 2008—page 8

Info municipale—4 avril 2008—page 9

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

(819) 681-3371

EVE PICHETTE-DUFRESNE, POSTE 5009 JANICK NANTEL, POSTE 5028



SEMAINE DE RELÂCHE REMERCIEMENTS

Un gros merci aux commanditaires :

André Paiement & fils Excavation Aventure neige Mont-Tremblant

Caisse populaire Desjardins Labelle-Nominingue

Comité des loisirs

Excavation F. Clément & fils inc.

La Commonwealth Plywood

La marmite magique - Marie-Eve Nantel

Machabée Automobiles inc.

Marché Gilles Lanthier, Bonichoix

Meubles Yvan Piché

Pharmacie Pascal Cormier Quincaillerie Gauthier enr.

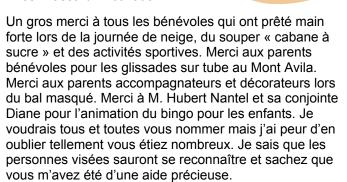
Restaurant Labelle Époque Restaurant l'étoile de Labelle

Resto bar du Curé

Transport Michel Valiquette

Vidéothèque LL enr.

Yves Brassard Excavation



Merci aux collaborateurs : Sonorisation Mont-Tremblant et L'aventure du Husky.

La coordonnatrice du service des loisirs et de la culture.

Janick Nantel

INVITATION À LA POPULATION JOURNÉE VERTE

L'an dernier, un citoyen de Labelle, M. Maurice McNabb, a pris l'initiative de réunir des gens pour faire le ménage du printemps dans le secteur qu'il habite. M. Claude Labonté, conseiller municipal, ayant adoré l'idée, souhaite cette année reprendre cette belle initiative et inviter toute la population à une journée verte annuelle.

Nous vous invitons donc tous et toutes à vous joindre à nous afin de procéder à un ménage du printemps collectif.

Cette journée aura lieu le : Samedi 3 mai 2008

13 h 30

Parc du Centenaire (Pavillon des

loisirs)

HORAIRE DE LA JOURNÉE :

HEURE	ACTIVITÉS
13 h 30	Regroupement des participants aux points de ralliement
13 h 30	Distribution des sacs de poubelles et explication du déroulement
13 h 45	Début du ménage par secteur
15 h 15	Collation (fournie par la Municipalité)
15 h 30	Fin du ménage par secteur
17 h	Souper gratuit pour les participants au parc du Centenaire

ÇA VOUS INTÉRESSE?

ALARIE

Inscrivez-vous par secteur en communiquant avec Janick Nantel au 819-681-3371, poste 5028.

SECTEUR BELLE PENTE SECTEUR NANTEL SECTEUR 117 NORD ET SUD SECTEUR DOMAINE L'ALLIER SECTEUR ÉGLISE SECTEUR MOULIN
SECTEUR LACS
SECTEUR BROUSSEAU
SECTEUR COLLÈGE
SECTEUR GARE / DOMAINE

Pour les citoyens de Labelle Internet à la portée de tous!

Venez démystifier Internet et assister à une courte formation vous permettant de vous familiariser avec cet outil. Cette formation gratuite est offerte par Bell Aliant en collaboration avec la Municipalité de Labelle et la Commission scolaire des Laurentides. En deux heures, vous serez en mesure de comprendre et utiliser Internet:

- Son fonctionnement
- Une page web typique
- Les piliers de l'Internet : les sites de divertissements, d'informations, de communication, de recherches et de finances
- Sites intéressants
- Période de questions

Dates : 22 et 23 avril 2008, de 19 h à 21 h à l'école Le Tremplin au 155, rue du Collège

Veuillez vous inscrire au (819) 681-3371, poste 5028 avant le 11 avril 2008.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

NOURRI-SOURCE- HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est, sans contredit, la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à vous joindre à nous pour les prochaines haltes allaitement qui auront lieu le **deuxième mardi de chaque mois**. Des marraines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

<u>Le massage du bébé</u> Le **8 avril 2008**

Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

Merci à notre commanditaire <u>Pharmacie</u> <u>Pascal Cormier, Proxim de Labelle</u>





SYMPOSIUM DE PEINTURE LE CAMPAGN'ART 2^{IÈME} ÉDITION 13 ET 14 SEPTEMBRE

Le comité organisateur est fier de vous inviter à cette 2^e édition du symposium le Campagn'Art.

Lieu: Parc des Cheminots

sous le grand chapiteau (180, rue du Dépôt)

Frais d'inscription: 85 \$

Date limite d'inscription: 15 juin 2008

Pour information: Communiquez avec les membres du comité au 819-686-2285 ou par courriel à l'adresse suivante : campagnartdelabelle@hotmail.fr

Venez vivre cette belle aventure et partager une expérience excitante avec des artistes venus de partout. Une région fabuleuse à découvrir. Des gens extraordinaires et une équipe dynamique vous y attendent.

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE

C'était le 8 mars 2008 que débutaient les nouvelles activités de l'Association de chasse et pêche de Labelle avec son tournoi de pêche sur glace au petit lac Caribou. Cela terminait du même coup la semaine de relâche de nos jeunes. Dame nature étant clémente, elle a attendu jusqu'à la fin de la remise des prix pour nous déverser, encore une fois, une tempête de neige. Durant cette journée, plus de 150 personnes sont passées nous visiter sur le site. De ce nombre, 107 pêcheurs se sont inscrits au tournoi dont 72 adultes et 35 jeunes. Nous avons enregistré 53 poissons lors de la journée. Alors merci tout le monde, nous sommes contents de voir cette belle relève qui participe à nos tournois.

Prochaine date à retenir :

14 juin 2008 tournoi de pêche au petit lac Caribou dans le cadre de la fête de la pêche

Nous sommes présentement à organiser ce tournoi alors suivez l'information à venir.

Bonne saison 2008 à tous et à la prochaine!!!

Claude Thibault



NOUVEAU COMITÉ À LABELLE EXPOSITIONS RECHERCHÉES

Un nouveau comité verra bientôt le jour à Labelle; Le comité d'artisanat de Labelle!!

Pour faire ses premières armes et comme première activité de financement, les membres de ce comité souhaitent offrir aux artistes de la région, la possibilité d'exposer leurs œuvres (peinture sur bois, sur toile, etc) à l'ancien bureau d'accueil touristique situé dans le parc Curé-Labelle, et ce, pour 10 \$ par jour.

Les membres sont donc à la recherche d'artistes désirant participer à ce beau projet qui aura lieu tout au long de la saison estivale.

Pour donner votre nom ou pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec madame Louise Gaudreau au 819-686-2173 ou monsieur Gérard Giguère au 819-686-2142

Le comité espère pouvoir compter sur plusieurs artistes de la région afin de faire connaître les talents de chez-nous.

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Avec l'arrivée du printemps, le Comptoir d'entraide de Labelle est heureux de vous offrir de nouveau cette année 2008, la possibilité de cultiver des légumes. Le jardin communautaire La Capucine vous offre des terrains de 12 x 24

Vous désirez jardiner et récolter d'excellents légumes?

Contactez-nous et réservez votre espace au (819) 686-1878

Chaque dernier vendredi du mois, il y aura tirage d'un panier cadeau. Le prochain tirage aura lieu le 25 avril 2008

LE CLUB QUAD IROQUOIS VOUS PARLE!

Nous remercions la Municipalité de Labelle de nous donner l'occasion de s'adresser à vous directement via le bulletin municipal. À tous les mois, nous tenterons de vous tenir mieux informés sur les lois et règlements qui régissent la pratique du QUAD.

CHEMINS PUBLICS

Saviez-vous que le fait de conduire un véhicule hors-route (QUAD) sur un chemin public sans avoir l'autorisation constitue une infraction à la Loi des véhicules hors-route et est passible d'une amende de 100.00\$. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux quadistes de respecter la signalisation et de ne pas s'aventurer sur les chemins publics non autorisés. En plus de recevoir une amende, vous compromettez les droits de passage déjà accordés et vous pénalisez tous les autres quadistes en cas d'annulation de ce droit de passage.

Pour circuler sur un chemin public, vous devez posséder un permis de conduire et une assurance responsabilité civile d'au moins 500,000.00\$. Dans les deux cas, vous vous exposez à des amendes de 250 \$ pour chacune des infractions.

Le Comité Administratif

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Conférence 30 avril 2008

« Comment se préparer à une visite

médicale »

Test sur la tension artérielle Intervenante : Lyne Bilodeau

Infirmière

Salle de l'Âge d'or

Pour information: 819-681-3371, poste 5015

Rappel de leurs activités

Mardi Baseball
Mercredi Sac de sable

Jeudi Assemblée de l'âge d'or

CERCLE DES FERMIÈRES DE LABELLE

Titre de l'évènement : Fin des cours de tricot à l'école Le Tremplin

Date: 7 avril. 15:05

Description : Dernier cours de tricot donné par les

Fermières et remise d'une attestation et d'un petit souvenir. Quelques œuvres des enfants seront exposées lors du Congrès Provincial

des CFQ à St-Hyacinthe en juillet.

Titre de l'évènement : Les Fermières, les Aînés(es) et le printemps.

Date: 18 avril à 13 :45

Description : les Fermières iront chanter des airs connus au

Centre d'Accueil; toutes les personnes intéressées à se joindre à nous, rendez-vous directement sur les

lieux.

Renseignements: Marie-Noëlle au 686-9110



COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

Mot de Caroline Jodoin

Le printemps est synonyme de nettoyage et de changements. Vous pensiez effectuer des renovations, tout simplement embellir votre demeure ou faire l'acquisition d'une résidence.

Le *CGAL* regorge d'entreprises qui offrent un service courtois et de qualité, et ce, à proximité de chez vous. En voici quelques-unes :

Amadéi & Poudrier (notaires) : 686.2525	Genivar (ingénieurs) : 425.3483		
André Paiement & Fils Excavation : 686.2426	Groupe Lyras Assurances : 686.2217		
Biofilia (consultants en environnement) : 686.2228	Immeubles Coron : 686.5114		
Bloc-O-Bois Construction : 425.2445	La Capitale (agent immobilier) : 429.1338		
Caisse Populaire Desjardins : 686.2282	Location BV (location d'outils) : 686.3634		
Caméra Expert : 425.2717	Net tapis : 421.5555		
Centre Financier aux Entreprises Desjardins :	Nordinook Design (couture, altération, recyclage de cuir et		
1.888.323.1115	fourrure): 686.1330		
Charpenterie L'Été Indien : 686.1227	Pierres naturelles Durand : 686.3053		
Concept paysager Isabelle Boucher : 686.3729	Portes de garage Mont-Tremblant : 425.5596		
Construction Telmosse & Fils : 686.2031	Promutuel L'Abitibienne (assurances) : 686.5353		
Ébénisterie Aux Grains du Temps : 686.9408	Ramonage Premium : 425.9954		
Escaliers Serge Laurin : 686.2035	Remax Martin Gauthier : 686.1316		
Étude I. Labelle (arpenteur-géomètre) : 686.2490	Sécurité P. Brisson : 686.1010		
Eugène Tremblay Électricien : 1.888.686.2208	Services financiers Rousseau Dumontier : 686.2746		
Excavation Yves Brassard : 686.2667	Télécâble Nordique : 686.2662		
Frankling and Lieban A. Bradding L. 2004			

En avril, pour vos loisirs à l'extérieur, le CGAL vous propose les activités suivantes :

- Balade en traîneau tiré par des chevaux à la Ferme Brisson : 686.9622
- Ski de fond et raquette à la montagne du Dépôt et au Centre de ski de fond de Labelle : 686.1994
- Randonnée en motoneige à partir du Griffon de la Gare : 686.3666

Équitation au Ranch de la Rivière Rouge : 686.2280

Pourquoi ne pas terminer cette belle journée par un petit souper dans l'un de nos restos :

Le Griffon de la Gare : 686.3666

Kayak Café : 686.1111

Resto Bar du Curé : 686.1777
La Belle Époque : 686.9119
L'Étoile de Labelle : 686.2655

Et si vous en avez assez des inconvénients de l'hiver, pourquoi ne pas faire une petite escapade dans les environs ou ailleurs, sous un climat plus clément! Voici guelques idées :

Club Voyages Mont-Tremblant : 425.3766

• L'Accueil du Petit Lac à Nominingue : 278.3768

L'Auberge À la Croisée des Chemins à La Conception : 686.5289

• Le Blueberry Lake Villegiatures à Labelle : 686.1413

Le Regroupement des gites et petites auberges BB région Tremblant : 1.866.660.4636

Nouvelles de nos membres

Grâce au succès des deux derniers étés et à la qualité des comédiens, le Festival de théâtre ambulant des Laurentides présentera cet été trois nouvelles comedies, et ce, à tous les vendredis et samedis à 20h00, du 4 juillet au 30 août.

Le Ranch de la Rivière Rouge, autrefois localisé au 6596, chemin du Moulin, a récemment déménagé ses écuries au 3377, chemin du Moulin à Labelle.

Bravo et merci aux employés du service des travaux publics de la Municipalité de Labelle qui ont fait un excellent travail afin de déneiger rapidement, lors de chacune des nombreuses tempêtes, les rues et artères principaux de Labelle, facilitant ainsi l'accès de la clientèle de nos commerçants.

OUVERTURE D'UN GROUPE SCOUT À LABELLE

Journée portes-ouvertes et pré-inscriptions

Dès septembre, les scouts débuteront leurs activités à Labelle. Ils seront prêts à accueillir des nouveaux membres, jeunes et adultes, qui veulent participer à une vie d'équipe dynamique. Vous êtes intéressés à voir ce qui se passe aux scouts? Vous vous posez des questions? Nous vous invitons à une journée portes-ouvertes avec jeux pour toute la famille.

Les groupes d'âges :

Castors (filles et garçons de 7-9 ans) Louveteaux (filles et garçons de 9-11 ans) Éclaireurs (filles et garçons de 12-14 ans)

Un dîner hot-dog gratuit pour chaque participant

Pour plus d'informations:

Françoise (819) 686-2727 ou Nancy (819) 686-1995

Où : Stationnement de l'église de Labelle

Quand: le dimanche 4 mai de 10 h 45 à 14 h 30

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Date	Activités	Organisme	Lieu	
7	Dernier cours de tricot	Cercle des Fermières de Labelle	École le Tremplin	
8	Le massage de bébé	Nourri-Source	CLSC de Labelle	
18	Chant de diverses chansons	Cercle des Fermières de Labelle	Centre d'Accueil de Labelle	
21	Session ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid Machabée	
25	Tirage d'un panier cadeau	Comptoir d'Entraide		
25	Date de tombée pour Info municipale	Municipalité de Labelle		
30	Conférence : comment se préparer à une visite médicale	Âge d'Or	Salle de l'âge d'Or	
4	Journée portes-ouverte et pré- inscription	Scout à Labelle	Stationnement de l'Église de Labelle	
9	Parution de l'édition du mois de mai — Info municipale	Municipalité de Labelle		
14	Tournoi de pêche	Association de chasse et pêche de Labelle	Petit lac Caribou	
15	Fin des inscriptions	Symposium Le Campagn'Art		
	7 8 18 21 25 25 30 4 9	7 Dernier cours de tricot 8 Le massage de bébé 18 Chant de diverses chansons 21 Session ordinaire du conseil municipal 25 Tirage d'un panier cadeau 26 Date de tombée pour Info municipale 30 Conférence : comment se préparer à une visite médicale 4 Journée portes-ouverte et préinscription 9 Parution de l'édition du mois de mai — Info municipale 14 Tournoi de pêche	7 Dernier cours de tricot 8 Le massage de bébé Nourri-Source 18 Chant de diverses chansons Cercle des Fermières de Labelle 21 Session ordinaire du conseil municipal Comptoir d'Entraide 25 Tirage d'un panier cadeau Comptoir d'Entraide 26 Date de tombée pour Infomunicipale Conférence: comment se préparer à une visite médicale Age d'Or 4 Journée portes-ouverte et préinscription Parution de l'édition du mois de mai — Infomunicipale Association de chasse et pêche de Labelle Association de chasse et pêche de Labelle	